

titre du document

Le bac à 200 ans

éditeur

**Direction de l'évaluation,
de la prospective et de la performance**

conception graphique et impression

**Département de la valorisation
et de l'édition - DEPP/DVE**

date de parution

Juin 2008

accès internet

www.education.gouv.fr



Le bac à 200 ans

1808

2008

Le bac à 200 ans



1808-2008

► **Le baccalauréat : un développement limité jusqu'à la seconde guerre mondiale**

Le baccalauréat fête cette année ses deux cents ans d'existence. Créé par le décret du 17 mars 1808 qui organise l'Université impériale, il comptera en 2008 autour de 500 000 lauréats, contre seulement 31 lors de la première session.

Durant l'essentiel du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, le baccalauréat connaît de multiples réformes, mais son développement reste limité et réservé à une élite restreinte, admise dans un enseignement secondaire payant. Il s'ouvre progressivement à de nouveaux enseignements, de nouvelles disciplines et à de nouveaux publics : longtemps exclues du baccalauréat, (Julie Daubié fut la première bachelière en 1861) les filles ne recevront un enseignement secondaire identique à celui des garçons que dans les années 1920, un peu avant que l'ouverture sociale ne soit rendue possible par la gratuité des études secondaires (années 1930). Il faudra attendre la seconde moitié du XX^e siècle pour enregistrer les évolutions quantitatives de forte ampleur, qui portent aujourd'hui la proportion de bacheliers dans les jeunes générations à plus de 60 %.

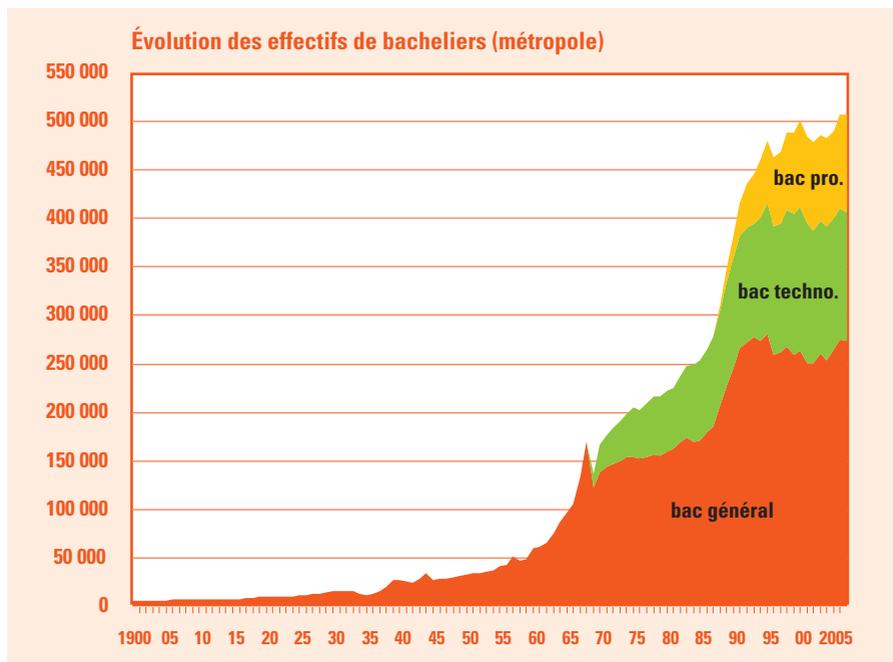
Au cours du XIX^e siècle, les effectifs annuels de bacheliers restent constamment inférieurs à 10 000, seuil qui ne sera franchi que dans les années 1920, la proportion de jeunes bacheliers passant alors de 1 à 2 %. La progression reste encore modérée, mais un peu plus forte au lendemain de la seconde guerre mondiale : 30 000 lauréats vers 1950 (5 % de bacheliers) puis 60 000 en 1960 (11 %), date à partir de laquelle les choses vont s'accélérer.

► **Une extension considérable dans les années 1960 et 1980**

L'allongement de la scolarité obligatoire à 16 ans (réforme Berthoin de 1959) précipite en quelques années l'accès de l'ensemble des jeunes dans l'enseignement secondaire. Les collèges doivent faire face à une véritable explosion scolaire qui trouvera un prolongement dans la session exceptionnelle du baccalauréat 1968 (170 000 bacheliers, soit 20 % d'une génération), suivie l'année d'après par l'apparition du baccalauréat de l'enseignement technique.

La seconde accélération intervient à la fin des années 1980, où l'objectif ministériel d'amener 80 % des jeunes au terme de l'enseignement secondaire conduit cette fois à un afflux massif d'élèves en lycées. Ce mouvement s'accompagne de la création

d'un nouveau baccalauréat, professionnel, qui offre des possibilités de poursuites d'études aux jeunes titulaires d'un CAP ou BEP. En l'espace d'une décennie, les évolutions sont à nouveau de grande ampleur. Après avoir franchi le total de 200 000 en 1975 et de 250 000 en 1985, la hausse du nombre de bacheliers s'amplifie : on dépasse les 300 000 en 1988, les 400 000 en 1991 pour atteindre 500 000 en 1995. La proportion de bacheliers double en dix ans pour passer de 30 à 63 % en 1995, date à partir de laquelle elle marque un palier très net et cesse de progresser, sauf ces dernières années où elle bénéficie de taux de réussite à l'examen jamais atteints.



► Une progression générale des taux de succès

Comme d'autres examens, le baccalauréat est marqué depuis plusieurs décennies par une tendance générale à la hausse des taux de succès, qui dépassent maintenant 80 %, en moyenne, lors des dernières sessions, contre moins de 70 % par exemple au cours des années 1970 et à peine plus de 60 % dans les années 1960.

Ce mouvement s'accompagne de disparités selon le type ou la série de baccalauréat, qui ont pu évoluer ou fluctuer dans le temps, sans remettre fondamentalement en cause ce constat : celui d'une réussite plutôt supérieure aux autres dans les séries générales, et plus particulièrement la série scientifique.

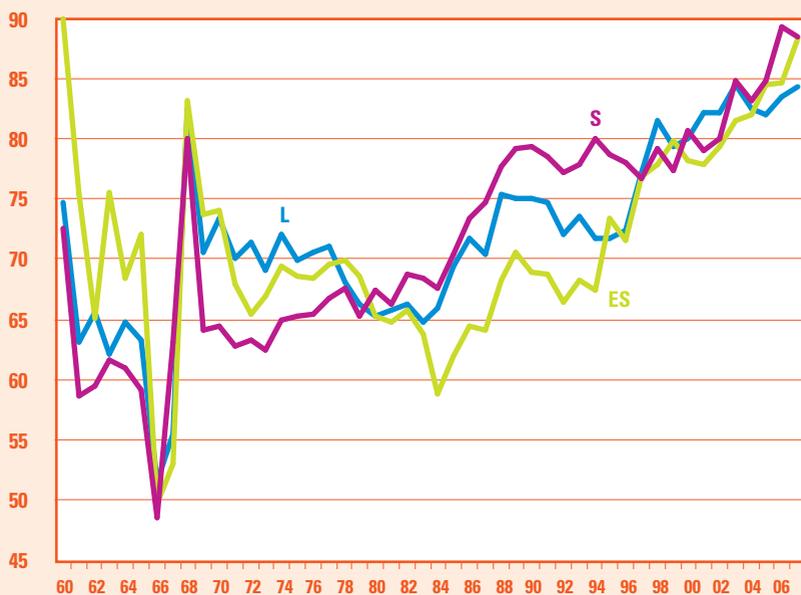
Selon le type de baccalauréat, la réussite supérieure enregistrée dans la filière générale, en particulier par rapport à la filière technologique, a eu tendance à se réduire, voire à disparaître, au milieu des années 1990. Elle réapparaît ces dernières années : en 2007, les taux de succès sont ainsi de 88 % au général contre environ 79 % pour le technologique et le professionnel.

Au sein du baccalauréat général, la réussite moyenne des candidats dépasse 85 %, lors des dernières sessions, soit 20 points de plus qu'au cours des années 1960, avec les exceptions notables de 1966 où le taux de succès n'a été que de 50 % et de 1968 où il a atteint 81 %. Les disparités selon les séries sont loin d'être stables dans le temps. Si le taux de succès en série L est actuellement un peu en retrait par rapport aux deux autres séries ES et S, la situation était inverse dans les années 1970 ; et dans les années 1990, la réussite maximale était régulièrement enregistrée en série S, qui distançait alors nettement la série ES.

Évolution du taux de succès par type de bac (%)



Évolution du taux de succès par série de bac (%)



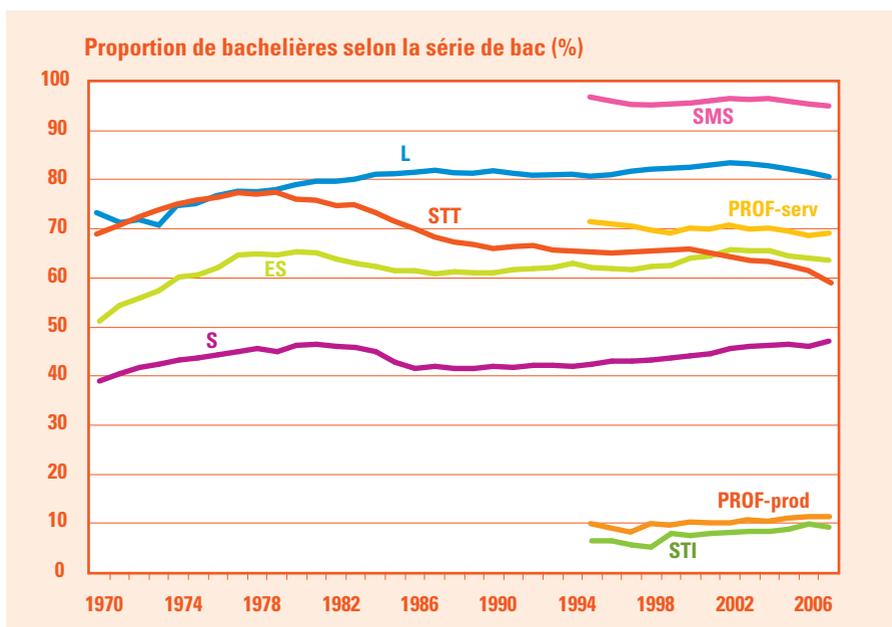
► Les filles majoritaires parmi les bacheliers...

Longtemps exclues, au XIX^e siècle, d'un enseignement secondaire identique à celui des garçons et donc du baccalauréat, les filles sont devenues depuis maintenant plus de trois décennies majoritaires parmi les bacheliers (et les étudiants). Ce constat vaut plus particulièrement pour le baccalauréat général, dont 58 % des lauréats sont en 2007 des filles, contre à peine la moitié pour le technologique. Les filles restent en revanche minoritaires (environ 43 %) parmi les bacheliers professionnels.

► ... mais minoritaires dans les sciences et l'industriel

Ce constat se double d'assez fortes disparités selon les séries, qui ne s'atténuent que faiblement ces dernières années : en séries générales, on compte plus de 80 % de bachelières en série L, contre 64 % en ES et 47 % en S (soit quand même 5 points de mieux qu'en 1995). Dans les filières technologique et professionnelle, les filles, massivement présentes dans les spécialités tertiaires et le domaine des services, restent rares dans le domaine de la production.

Les choix d'orientation, de série de baccalauréat et de poursuites d'études supérieures des garçons et des filles restent donc profondément distincts.



► Quelles différences sociales face au baccalauréat ?

Le bac est le premier diplôme d'enseignement supérieur. Son jury est présidé par un professeur des universités. C'est ce qui justifie qu'il permette l'entrée directe à l'université.

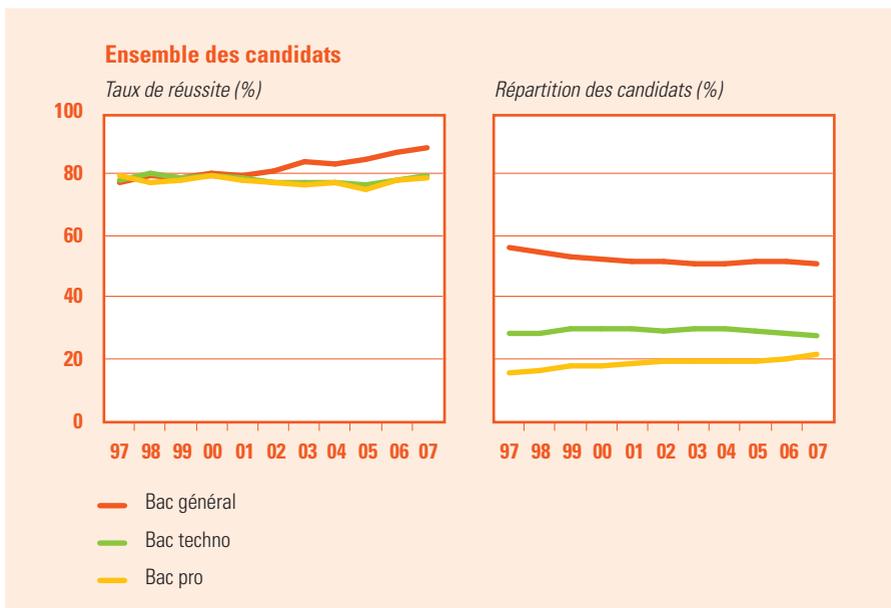
Selon leur origine sociale, les jeunes ne se répartissent pas de la même façon entre les différents types de bac et n'y ont pas la même réussite.

Sur la période 1997-2007, le nombre total de candidats passe de 623 000 en 1997 à 649 000 en 2000, pour revenir à 628 000 en 2007.

La part du bac général baisse légèrement sur la période, passant de 56 % des candidats en 1997 à 51 % en 2001, niveau où elle se maintient les années suivantes. Le bac technologique croît légèrement de 28 % à 30 % en 2001 pour revenir à 28 % en 2007.

Le bac professionnel, créé en 1987, progresse régulièrement de 16 % à 21 %.

Les taux de réussite des bacs technologique et professionnel restent compris entre 76 % et 80 % alors que le taux de réussite du bac général s'élève de 77 % à 88 % en 2007.



Parmi les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures, la répartition par filière suit le mouvement d'ensemble, mais avec une part élevée de candidats aux bacs généraux : plus de 75 % sur toute la période. Les taux de réussite sont supérieurs d'environ 5 points à la moyenne sur toutes les séries.

Les professions intermédiaires présentent les mêmes caractéristiques à un degré moindre : 5 points de plus pour la proportion de bacs généraux et 1 à 3 points de plus pour la réussite aux différents types de bac.

Les enfants d'ouvriers sont majoritairement candidats aux baccalauréats technologique et professionnel. La part de candidats au bac général reste inférieure de 15 à 16 points à la moyenne sur toute la période. Le taux de réussite, inférieur de 5 à 6 points pour le bac général, ne l'est que de 1 à 2 points pour les bacs technologiques et est au niveau de la moyenne pour les bacs professionnels.

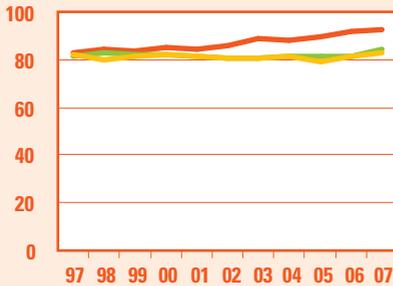
Cette conjonction, au bac général, d'une proportion de candidats et d'un taux de réussite inférieurs à la moyenne s'applique à plusieurs catégories : fortement aux enfants d'inactifs et dans une moindre mesure aux enfants d'employés.

Les enfants d'agriculteurs exploitants sont atypiques de ce point de vue : bien que présentant de 7 à 10 points de moins de candidats au bac général, ils ont des taux de succès supérieurs à la moyenne. Comparés aux cadres et professions intellectuelles supérieures, ils réussissent un peu moins bien au bac général, mais mieux au bac professionnel et surtout au bac technologique, qui est souvent le bac agricole.

Sur les années 1997 à 2007, les écarts à la moyenne des différentes professions et catégories sociales sont stables. On n'assiste ni à un resserrement ni à un élargissement des différences dans les comportements sociaux (choix des filières) ou dans la réussite à l'examen.

Cadres et professions supérieures

Taux de réussite (%)

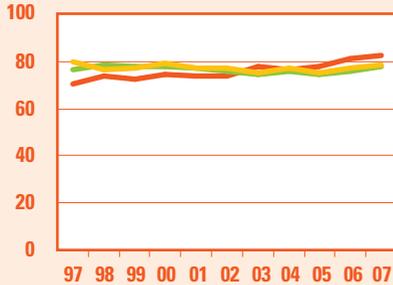


Répartition des candidats (%)

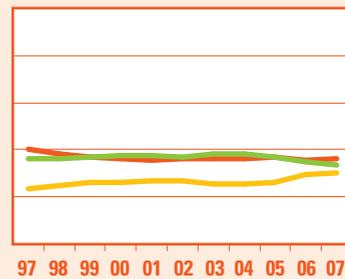


Ouvriers

Taux de réussite (%)

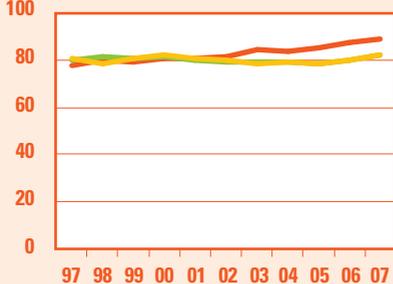


Répartition des candidats (%)



Professions intermédiaires

Taux de réussite (%)



Répartition des candidats (%)

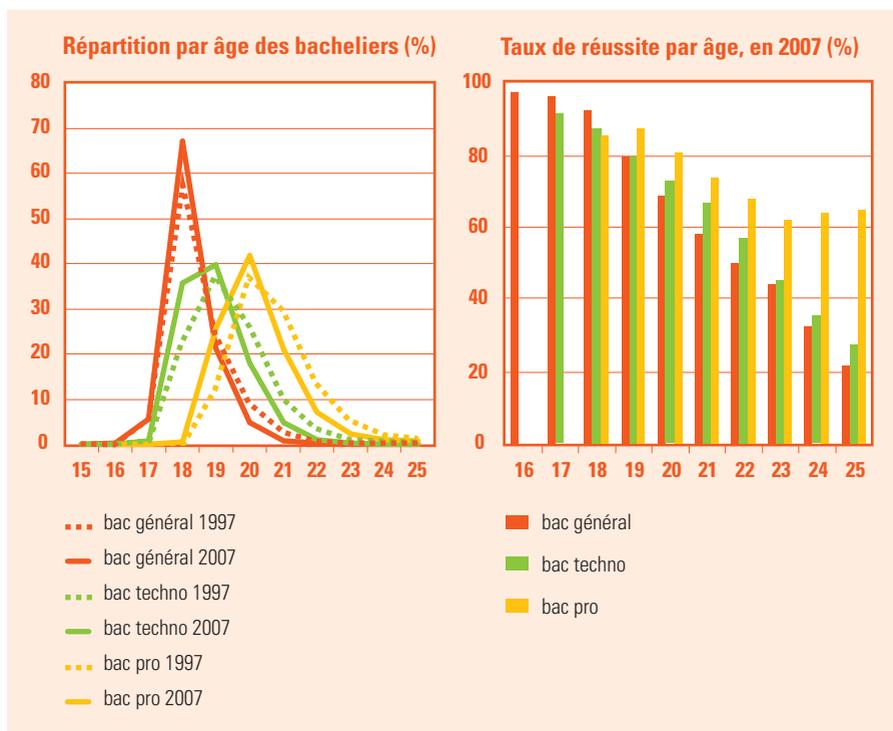


- Bac général
- Bac techno
- Bac pro

► En 2007, des bacheliers plus jeunes qu'en 1997

Les bacheliers généraux, très majoritairement âgés de 18 ans ou moins, sont plus jeunes que les bacheliers technologiques (bien plus souvent âgés de 19 ans) et les bacheliers professionnels (dont les plus nombreux ont 20 ans, après une scolarité secondaire d'au moins huit ans, incluant la préparation d'un BEP). Ils sont nettement plus jeunes que leurs aînés, par exemple les bacheliers généraux de l'année 1967 dont seule une minorité était âgée de 18 ans ou moins : 36 %, soit moitié moins que les 72 % enregistrés en 2007, et près de 80 % en série S. Ce rajeunissement persiste lors de la dernière décennie, comme en témoignent les pyramides par âge des bacheliers de 2007 comparées à celles de 1997.

L'âge d'accès au bac est le reflet de l'aisance ou de la difficulté du parcours scolaire antérieur. Les bacheliers de 18 ans ou moins n'ont pas redoublé. Le succès à l'examen confirme ces différences de parcours. Quel que soit le type de bac, il est toujours plus élevé parmi les candidats les plus jeunes.



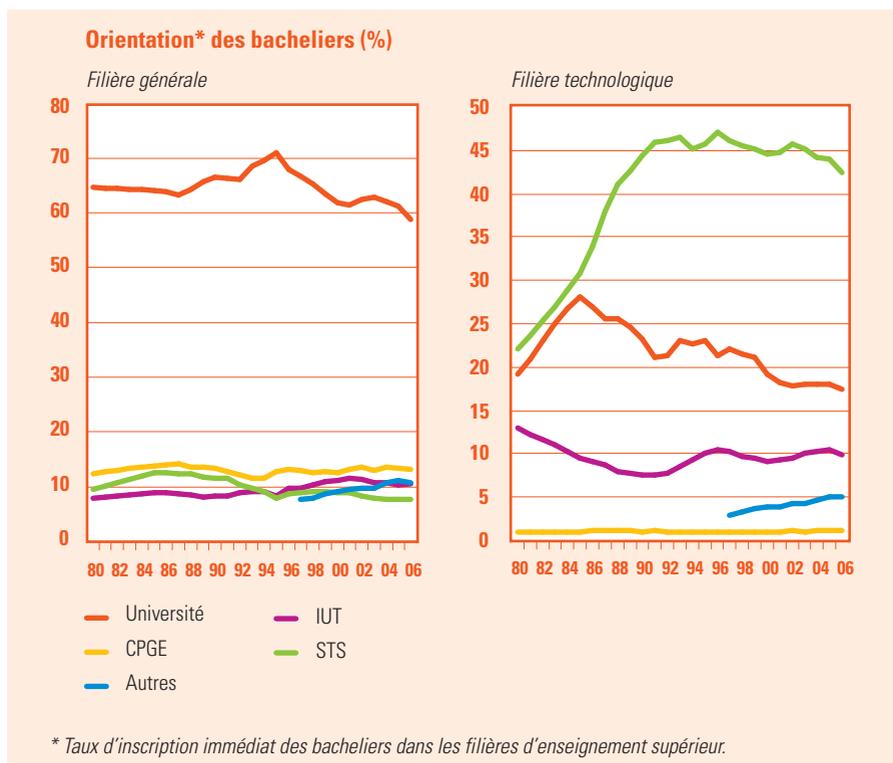
► Après le bac, le choix entre l'université et les filières sélectives

L'accès aux études supérieures (inscription immédiate dans un établissement d'enseignement supérieur) et surtout l'obtention d'un diplôme bac +2 ou bac +3 varient fortement selon le type de bac.

Presque tous les bacheliers généraux poursuivent des études supérieures. L'université reste leur premier choix, mais les filières sélectives les attirent de plus en plus. 13 % vont en classes préparatoires aux grandes écoles, dont ils constituent la très grande majorité des étudiants.

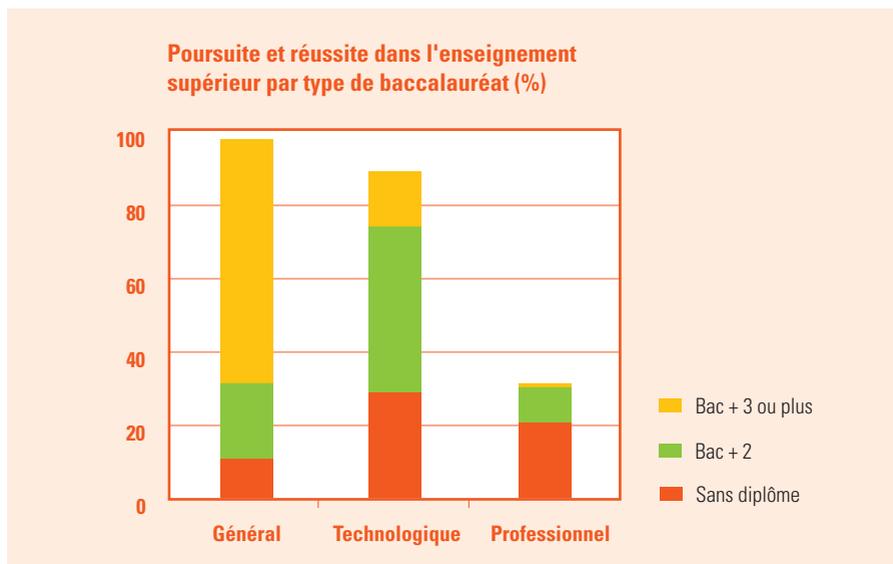
Près de la moitié des bacheliers technologiques choisissent les sections de techniciens supérieurs et moins de 20 % poursuivent en université hors IUT.

Les bacheliers professionnels ne sont qu'une minorité à s'engager dans des études supérieures, où leur réussite est faible.



► Les bacheliers généraux réussissent mieux leurs études supérieures

L'analyse d'un panel d'élèves entrés en sixième en 1989 montre que l'obtention d'un diplôme du supérieur est plus discriminante encore. Neuf bacheliers généraux sur dix, sept bacheliers technologiques sur dix et un bachelier professionnel sur dix obtiennent un diplôme bac + 2 et au-dessus ; et pour les diplômes de niveau bac + 3 et au-dessus, les proportions sont de deux bacheliers généraux sur trois, un bachelier technologique sur six, et seulement un bachelier professionnel sur cent.



Pour en savoir plus

Note d'Information 04.14 – Que deviennent les bacheliers après leur baccalauréat ?

Note d'Information 05.15 – Les bacheliers S : motivations et choix d'orientation.

Note d'Information 05.19 – Que deviennent les bacheliers deux années après leur bac ?

Note d'Information 06.01 – Parcours après le bac des élèves entrés en 6^e en 1989.

Note d'Information 06.29 – Que sont devenus les bacheliers 2002 trois années après leur bac ?

Les résultats définitifs du bac :

Notes d'Information 04.07 ; 05.09 ; 06.16 ; 07.15.

Revue *Éducation & formations* n° 72 – Les élèves du panel 1995.